



SEA 35
Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
en Ille-et-Vilaine

2023

**« Prévenir, Soutenir, Comprendre,
Accompagner, Protéger »**

www.sea35.org

SOMMAIRE

04 L'association

- 06 Les chiffres clés
- 07 Les données financières
- 08 Les ressources humaines

10 La Direction Générale

12 Le Pôle Accueil Familial (PAF)

- 14 Le Centre de Placement Familial Spécialisé (CPFS)
- 16 Soutenir, Accompagner, Faciliter la Transition (SAFT)
- 18 Le NIJ (dispositif co-piloté avec l'ARASS)

20 Le Pôle Milieu Ouvert (PMO)

- 22 Le Service d'Évaluation et d'Actions Éducatives (SEVAE)
- 24 La Prévention Spécialisée (PS)

26 Le Pôle Précarité Insertion (PPI)

- 28 Coordination Accueil Orientation (CAO)
- 30 Skoazell
- 32 Élection De Domicile (EDD)
- 34 Puzzle : Lieu d'accueil de jour / Point Santé
- 36 HEOL
- 38 APPARTÉ
- 40 COORUS
- 42 Logement Jeunes Insertion (LOJI)
- 44 Accompagnement vers et Dans le Logement (ADEL)

46 Nos financeurs - Nos partenaires

2022 a été une année de choix quant aux accueils de nuit d'urgence. En décidant le transfert de ceux-ci, l'association a renforcé l'orientation du PPI comme acteur du logement d'abord, nouvelle réponse que les pouvoirs publics souhaitent voir se développer comme réponse à la pauvreté et à la précarité.

2022 fut aussi l'année qui nous a permis d'ouvrir pleinement l'accueil de jour HEOL pour les familles et les femmes enceintes. Lieu d'accueil indispensable aux familles à la rue qui y trouvent notamment un espace de répit, d'orientation et d'échange.

2022 a permis aux professionnels de la SEA 35 :

- D'expérimenter de nouvelles approches du public, notamment par le projet de médiation par l'animal porté par une éducatrice de la prévention spécialisée avec sa chienne Djazz.
- De développer de nouveaux modes d'accompagnement, notamment au SAFT avec le projet d'une passerelle vers l'âge adulte pour les jeunes accueillis et accompagnés par la SEA 35. Le SAFT, dans sa nouvelle formule, construit des réponses souples, modulables, qui s'adaptent à la singularité de chaque situation, et s'inscrivent dans un maillage partenarial.

La SEA 35 a su tout au long de cette année 2022 s'adapter, se renouveler, expérimenter et poursuivre son engagement associatif au sein des fédérations afin d'affirmer les valeurs qui fondent son action.

Le Président
Philippe PORTEU de la MORANDIERE

Orientations stratégiques

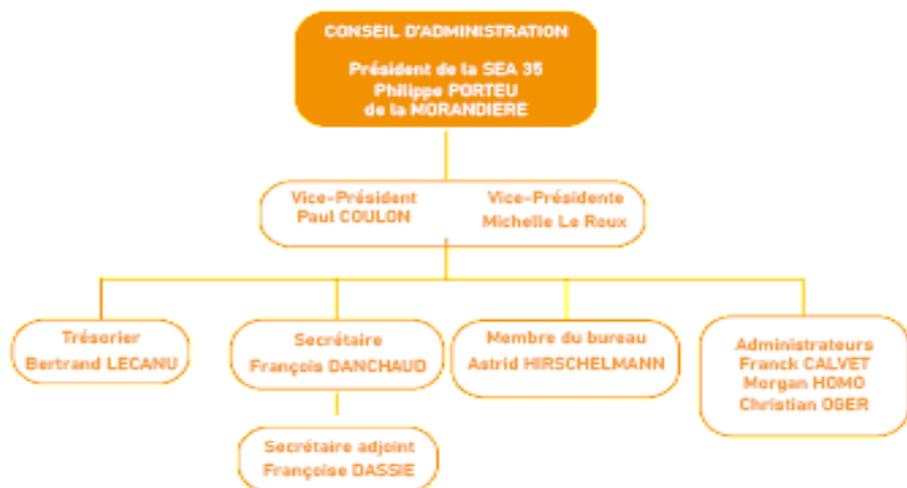
Les orientations et les axes de mise en œuvre n'ont qu'un objectif : «**Ré-affirmer la place des enfants, adolescents, adultes et leurs familles**». En effet, depuis sa création la SEA 35 a mis les personnes accompagnées et/ou accueillies au cœur de son projet, de ses missions.

Plus que jamais les publics doivent guider l'action de la SEA 35 au quotidien. La place des personnes accompagnées et/ou accueillies autour desquelles s'articule le projet associatif reste centrale car elles sont notre raison d'être.

Pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte d'Ile-et-Vilaine il s'agit donc de permettre à toute personne accompagnée et/ou accueillie de passer d'une position de « prise en charge » à une position « d'actrice » de son parcours dans les dispositifs sociaux ou dans les politiques publiques qui lui sont destinés. Il s'agit donc, à partir de l'expression et de la participation des personnes, de créer une « alliance » de travail afin de sortir d'une posture aidant/aidé.

Cette volonté est au cœur des orientations stratégiques. Elle s'inscrit en filigrane du plan comme une dynamique associant les personnes, les professionnels, les administrateurs, trices et bénévoles.

L'élaboration de la stratégie de la SEA 35 s'inscrit dans un environnement territorial, économique et social. Cet environnement connaît des évolutions sectorielles et sociétales. Il nous revient de les identifier, de les interroger, de les comprendre et de nous y adapter.



LES CHIFFRES CLÉS EN 2023



DONNÉES FINANCIÈRES

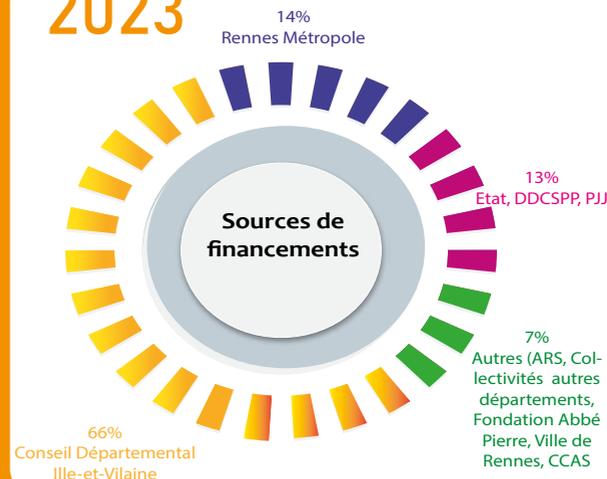


Produits d'exploitation

17 238 K€

La masse salariale représente 76% des charges totales

2023



Répartition des budgets de charges 2022

63 %
Accueil familial

18 %
Milieu Ouvert

13 %
Précarité et Insertion

6 %
Siège

RESSOURCES HUMAINES



299

professionnels

au sein de la SEA 35
au 31 décembre 2023

265
professionnels
en CDI

34
professionnels
en CDD

Répartition des professionnels selon le sexe



236
femmes

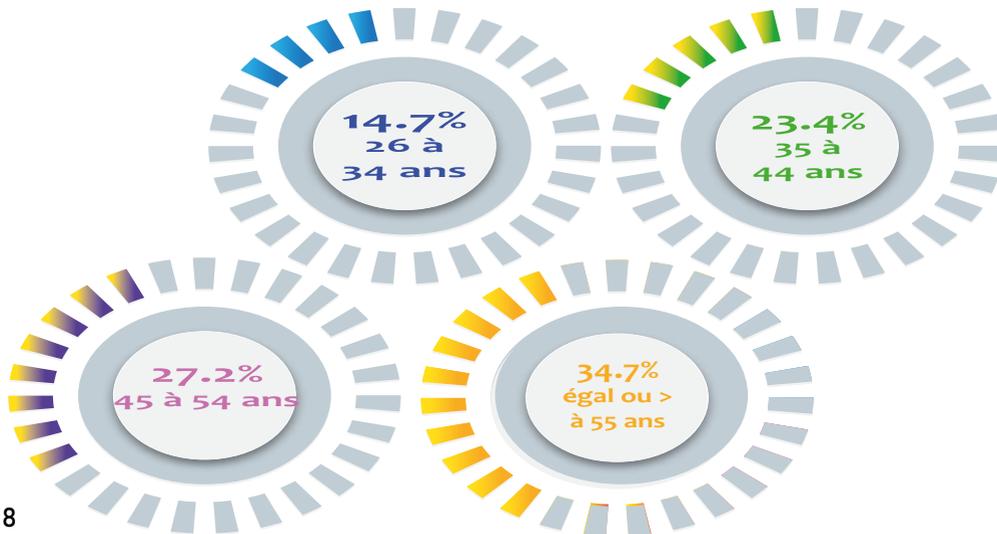
Soit **79%**
de l'effectif



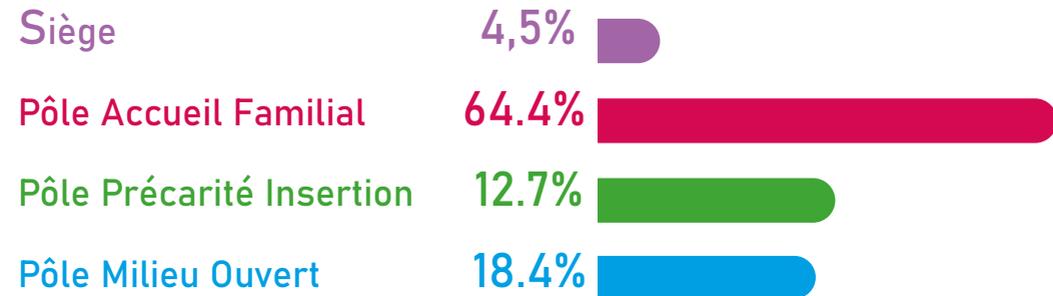
63
hommes

Soit **21%**
de l'effectif

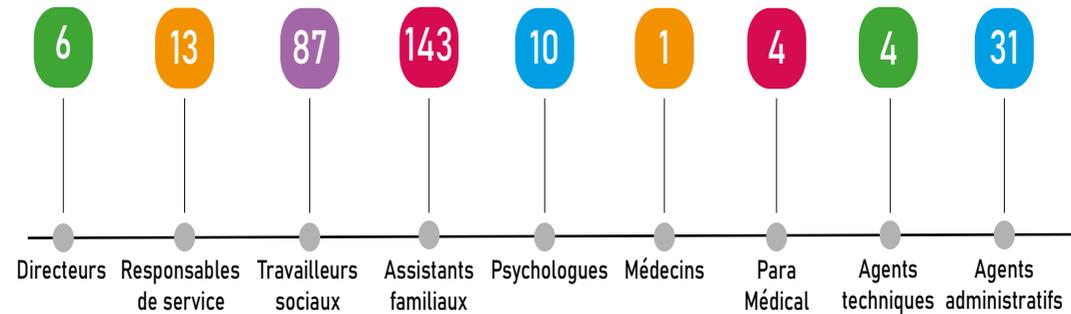
Répartition des professionnels en CDI en fonction de l'âge



Répartition des professionnels



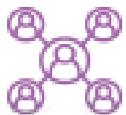
Répartition de l'effectif selon les fonctions occupées



3 997 heures de formation dans le cadre du plan de développement des compétences



LA DIRECTION GÉNÉRALE

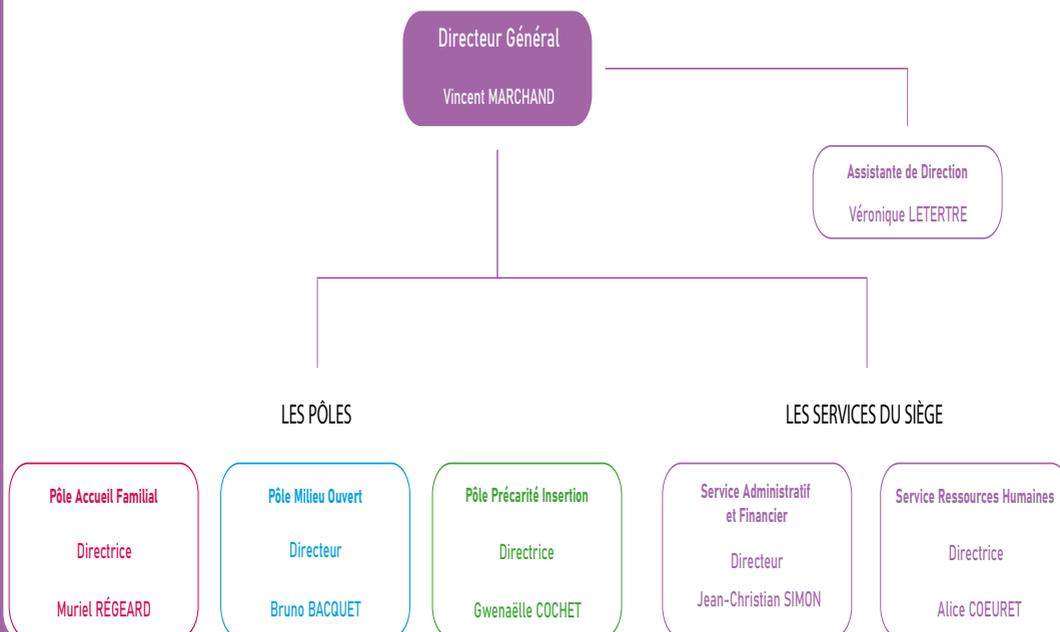


Éditorial

La direction générale : Le COmité de DIRection «CODIR», instance de coordination, de décision organisationnelle et fonctionnelle des services. Le CODIR assiste le directeur général et travaille en étroite collaboration avec le «Collège cadres». Ces instances sont de véritables espaces de débats afin d'éclairer les décisions.

En lien avec les instances associatives, la direction générale prend les décisions à caractère stratégique, met en oeuvre le projet associatif et le projet stratégique dans l'esprit et les valeurs de ces derniers. Dans une relation de confiance, de transparence et de loyauté entre les instances associatives (conseil d'administration, bureau...) et les équipes de professionnels, la direction générale pilote et contrôle les activités de l'association.

Organigramme de la Direction Générale



L'ANNÉE 2022 À LA DG



FOCUS

Respectueux de la qualité des échanges avec les associations partenaires, des dynamiques inter-associatives engagées, et persuadés de la force du collectif inter-associatif, l'Asfad et la SEA 35 ont engagé une réflexion de « partenariat renforcé ».

En effet, persuadés de l'intérêt et du bénéfice des démarches de coopération inter-associations dans le secteur des solidarités, la SEA 35 et l'Asfad ont décidé d'engager ce processus de réflexion pour identifier les opportunités, les risques, et les éventuelles modalités d'un partenariat renforcé entre elles. Cette réflexion se déroulera jusqu'à fin 2023.

Cette réflexion vise à améliorer la couverture des besoins, mais aussi affirmer l'ancrage territorial, renouveler les rapports avec les financeurs, défendre plus fortement les valeurs et les compétences du secteur associatif.

Par cette démarche, nos associations souhaitent montrer leur capacité à anticiper et à se projeter de façon créative, et donc à se donner la liberté de décider de leur avenir.

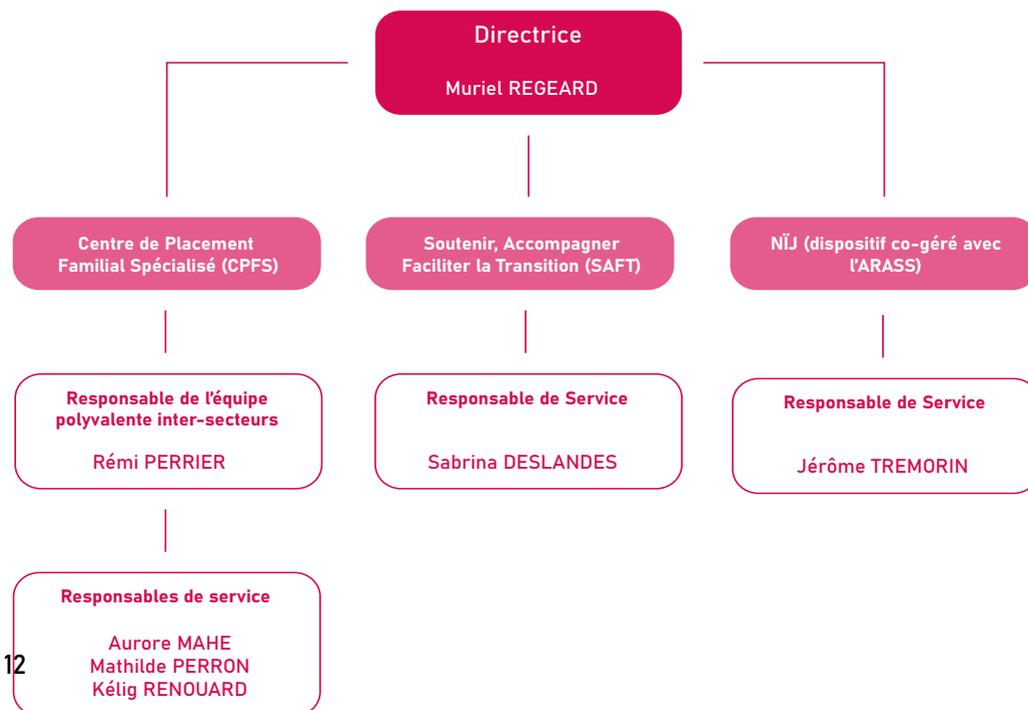
LE PÔLE ACCUEIL FAMILIAL



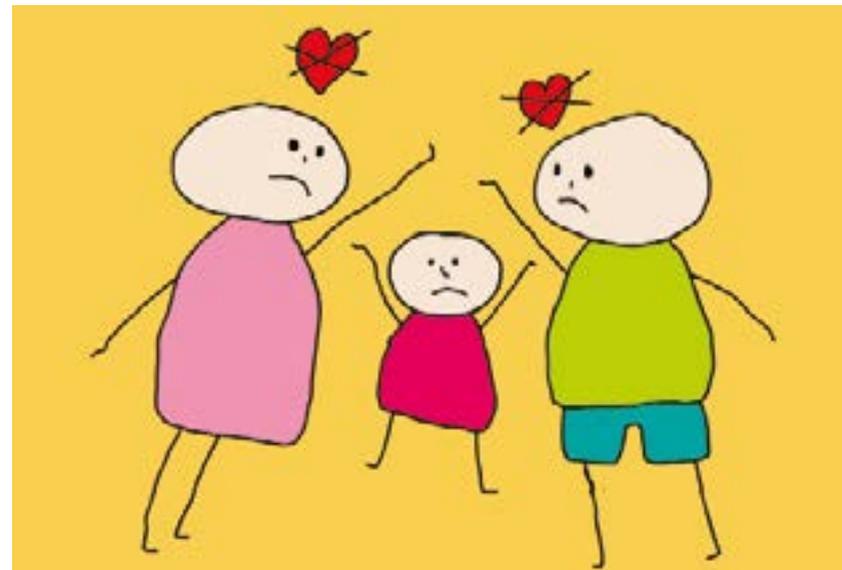
Éditorial

Le Pôle Accueil Familial (PAF) a été créé en octobre 2011 lors de l'installation du Centre de Placement Familial Spécialisé (CPFS) et du Service d'Accueil Familial Thérapeutique (SAFT). En 2016, le Nij, co construit par l'ARASS et la SEA 35, ouvre ses portes et s'installe à Bain de Bretagne.

Ce nouveau service est alors rattaché au PAF. Le CPFS et le Nij répondent à une mission de protection de l'enfance et relèvent de la compétence du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine. Le SAFT est un service médico social financé par l'ARS. Le Pôle Accueil Familial pilote directement les services du CPFS et du SAFT et développe différentes modalités d'accueil familial en poursuivant des objectifs différents et complémentaires pour répondre aux besoins des jeunes relevant d'une mesure de protection sociale ou d'une reconnaissance du handicap. Ces 2 services bénéficient des compétences de l'unité d'appui, dispositif de l'Equipe Pluriprofessionnels Intersecteurs (EPI) du CPFS. Ce dispositif intervient auprès des assistants familiaux sous forme d'un soutien à la posture professionnelle afin d'éviter un sentiment d'isolement et de garantir une intégration pleine et entière de ces professionnels dans les équipes interdisciplinaires des services.



LES CHIFFRES



172 professionnels dont

Des cadres
Des psychologues
Des travailleurs sociaux
Des assistants familiaux
Des administratifs

répartis en 3 dispositifs

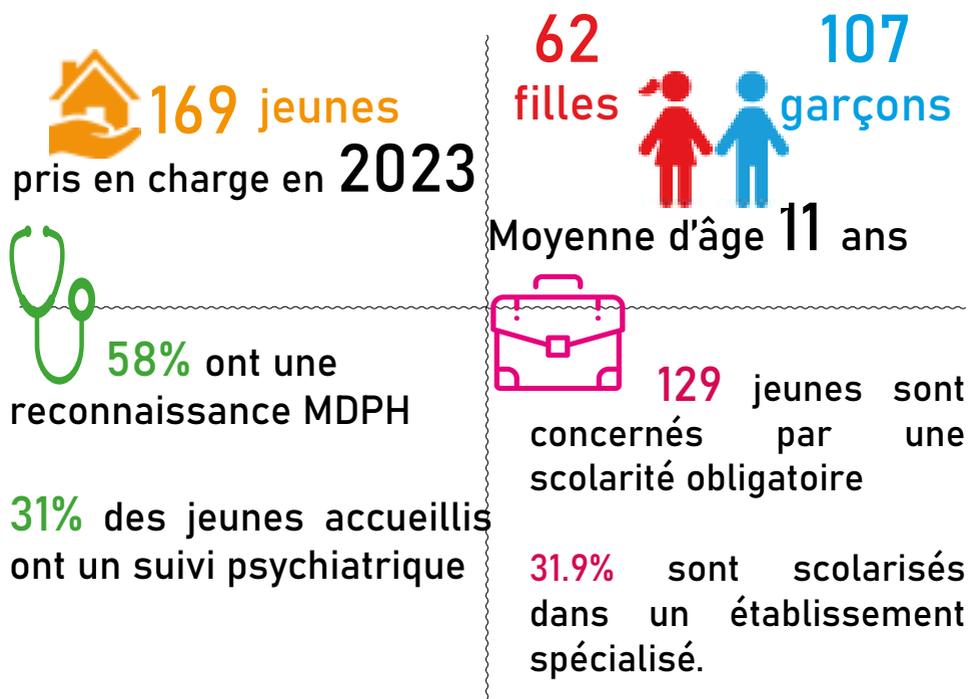
201 jeunes accueillis
ou accompagnés en 2023



LE CENTRE DE PLACEMENT FAMILIAL SPÉCIALISÉ (LE CPFS)

Parc d'affaires la Bretèche
Bât A2 35760 Saint-Grégoire

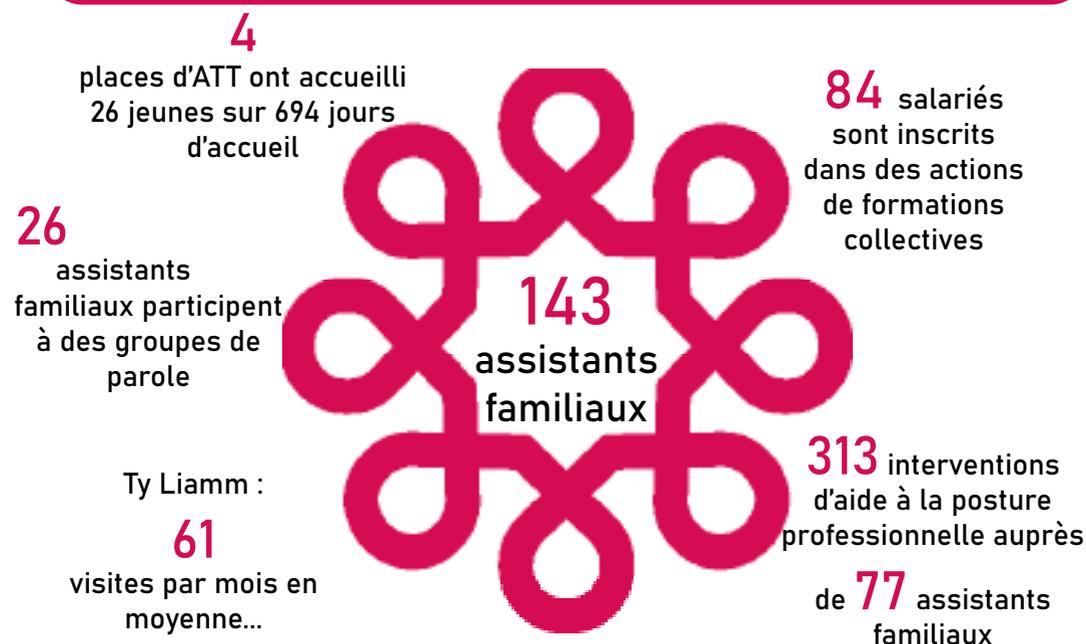
Le CPFS prend en charge dans des familles d'accueil 145 enfants âgés de 0 à 21 ans relevant d'une mesure de protection judiciaire ou administrative. Le service inscrit sa mission de protection dans le dispositif départemental de la protection de l'enfance en lien avec les CDAS. A travers son organisation sectorielle et les dispositifs transversaux (Ty Liamm (visites médiatisées), unité d'appui, CESF et transport), le projet du service est aujourd'hui orienté vers l'accompagnement d'enfant à besoins spécifiques, le soutien à la parentalité et la sécurisation du passage vers l'âge adulte.



FOCUS : L'expérimentation d'un poste de Coordinateur

Suite à différents constats réalisés à partir de l'observation des charges de travail des professionnels du CPFS, des attentes exprimées par les équipes du CPFS (dont les assistants familiaux) au cours des bilans annuels réalisés dans le cadre de l'évaluation continue de la qualité (2020, 2021, 2022), des points de vigilance et questions posées par le CSE en séance plénière, du rapport d'audit sur les RPS de juillet 2022, et des réflexions menées en CODIR portant sur le nécessaire décloisonnement des pôles pour répondre aux besoins protéiformes des publics et aux perspectives que pourraient offrir le rapprochement avec l'ASFAD, plusieurs points critiques ont été mis en lumière : la recherche de lieux d'accueil relais et permanent, la prise en compte de l'évolution des cadres légaux et des métiers et la volonté de décloisonnement pour répondre aux besoins des publics. L'objectif est de venir pallier ces constats tout en garantissant une mise en adéquation du droit des enfants avec le respect des cadres de gestion budgétaire et des ressources humaines en favorisant l'efficacité des réponses apportées aux enfants et la qualité de vie au travail des professionnels. L'objectif secondaire est une rationalisation des places d'accueil familial au bénéfice du dispositif départemental de l'ASE et une maîtrise budgétaire des charges de masse salariale par la limitation des places vacantes.

L'année 2023 a donc été celle de l'expérimentation du poste de coordinateur des parcours, recruté à 80%. Le rôle de coordination consiste à veiller – en tenant compte de la complexité des situations d'accueil et de l'agencement des emplois du temps – à l'articulation entre les différents professionnels (responsables de service, travailleurs sociaux et les assistants familiaux) dans le but d'assurer une place aux jeunes concernés, tout en ménageant les conditions de travail des assistants familiaux intervenant en ATT. Le coordinateur collabore et communique nécessairement au quotidien avec les autres membres du personnel. Cette expérimentation est reconduite en 2024.



SOUTENIR, ACCOMPAGNER, FACILITER LA TRANSITION (SAFT)

Parc d'affaires la Bretèche
Bât A2 35760 Saint-Grégoire

Le SAFT est un service autorisé pour l'accueil d'adolescents et jeunes adultes âgés de 15 à 20 ans en situation de handicap psychique et présentant un ensemble de « comportements problématiques ».

Ces manifestations entravent la personne elle-même, ses relations familiales et amicales et ébranlent leur vie quotidienne et leur environnement social.

 **32 jeunes**
pris en charge en **2023**

 **75%** des jeunes
bénéficient d'une mesure
de protection (enfance ou
majeur vulnérable)

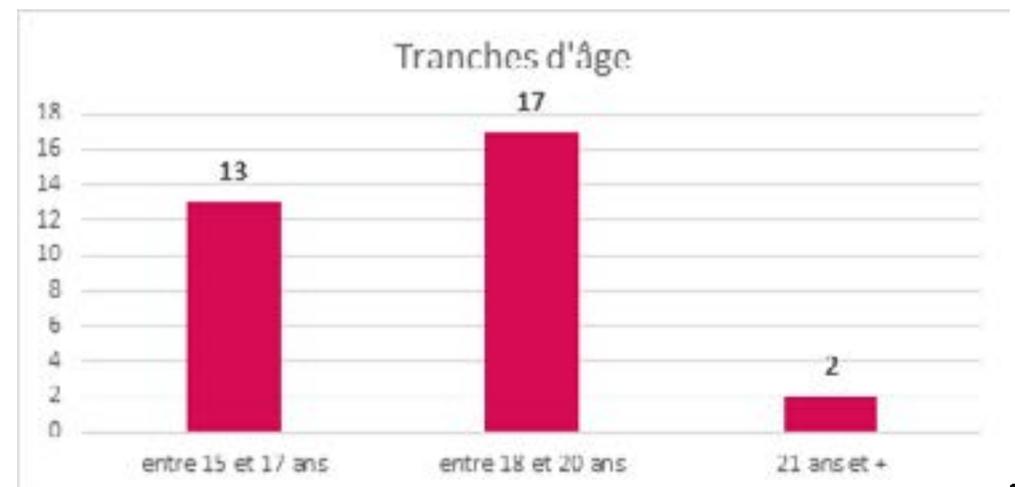
14 filles  **18** garçons 
Moyenne d'âge **18** ans

 **8** jeunes sont scolarisés
en IME
4 sont scolarisés en ITEP
5 sont scolarisés en milieu
ordinaire

FOCUS

Le SAFT : se structurer pour toujours mieux s'ajuster
L'année 2023 a été celle de la création du plan d'amélioration continue de la qualité, de l'accroissement de l'activité en lien avec les nouvelles modalités déployées et les besoins des personnes accompagnées.
Les équipes ont été en réflexion tout au long de l'année sur les notions d'évaluation, de participation des personnes accompagnées, et d'auto-détermination. Une partie des attentes de la MDPH vis-à-vis du SAFT se centrent sur les besoins d'évaluation de la situation afin d'ouvrir les droits. Ainsi, l'équipe pluridisciplinaire a affiné ses évaluations en utilisant des outils propres (grille d'habitude de vie, grille des observables en accueil de jour) mais aussi en s'appuyant sur les grilles GEVA. Nous avons souhaité renouveler pour un an le poste d'assistant familial transversal afin de permettre de renforcer cette phase d'évaluation des besoins en terme de compensation et/ou d'orientation. De par ses missions, l'AF transversale permet de proposer rapidement de l'accueil de jour suivant les centres d'intérêt du jeune accompagné. Sa présence continue au sein de l'équipe pluridisciplinaire permet d'affiner les observables au quotidien et de croiser les regards avec les coordinatrices de parcours qui rencontre également le jeune lors des PMO et qui co-construit le projet avec lui. La mission de l'AF transversale est aussi de développer l'offre d'accueil de jour au sein des assistants familiaux salariés de la SEA 35. En 2023, 3 AF ont également réalisés des accueils de jour sur le SAFT. A cela se rajoute, les AF qui accueillent en nuitées pour le SAFT et qui participent à l'évaluation des compétences et empêchements du jeune au quotidien.

Répartition par tranche d'âge



LE NĪJ (DISPOSITIF CO-PILOTE AVEC L'ARASS)

38 rue des Alouettes
35470 Bain-De-Bretagne

Le NĪJ propose un accompagnement éducatif et thérapeutique pour permettre au jeune de s'inscrire progressivement dans une prise en charge de droit commun en lien avec la scolarité, la formation et le soin. Les missions du service sont de construire un projet personnalisé et adapté à l'enfant ; soutenir la prise en charge des enfants concernés sur leur lieu d'accueil, favoriser la cohérence des interventions auprès de l'enfant et accompagner l'enfant vers une prise en charge thérapeutique.



14 jeunes

pris en charge en 2022

dont 5 admissions



50% des situations

bénéficient d'une notification MDPH

Les jeunes accompagnés par le NIJ sont majoritairement des garçons, préadolescents âgés de 10 à 14 ans

Durée moyenne d'accompagnement

709 jours soit 2 ans

FOCUS

Depuis l'ouverture du service, nous pouvons constater la présence d'une plus grande multiplicité de partenaires dans les situations. Cela s'explique notamment par la nécessité de séquencer les temps d'accueil et de travailler en dispositif coordonné, à travers les spécificités des différents intervenants.

Le NĪj est un acteur reconnu par ses partenaires et orienteurs, le dispositif a travaillé avec le Département pour faire valoir son intérêt et son savoir-faire au profit des jeunes accompagnés et construire son développement.

Le NĪj a au fil des ans, développé une expertise reconnue, par les services médico-sociaux et notamment la pédopsychiatrie. A travers ses orientations de travail plurielles et non dogmatiques, les professionnels ont développé des compétences spécifiques dans l'analyse des situations, l'adaptation à l'environnement de vie du jeune, la place du tiers en tant que non sachant mais tiers thérapeutique non menaçant, à l'écoute de la temporalité du jeune et de ses moyens pour faire avec ses troubles.

Le NĪj réaffirme ainsi l'intérêt de son positionnement en tant que dispositif dédié à l'accompagnement des jeunes présentant des problématiques complexes.

Conscient des enjeux d'adaptation de ses réponses et d'efficience, le NĪj a mis en œuvre un travail réflexif de ses pratiques pour mieux répondre aux besoins repérés :

- Mieux prendre en compte le travail et l'étayage des assistants familiaux en les intégrant à l'équipe élargie du NĪj et en proposant un temps d'analyse des pratiques dédiées.
- Evolution du rôle de référent : il a la responsabilité « administrative et de coordination » mais n'est plus isolé dans sa relation avec le jeune accompagné. Pour accroître la bienveillance, diminuer le sentiment de persécution et favoriser l'objectivation des situations, le jeune rencontre l'ensemble des professionnels du service et après quelques mois « un répondant » est identifié et peut être plus en proximité dans l'accompagnement.
- Diversification des médias d'intervention pour toujours mieux répondre à la subjectivité des personnes accompagnées.
- Mieux répondre aux besoins, c'est aussi maintenir une réactivité des admissions, développer le service dans sa capacité d'accueil et dans la pluridisciplinarisation des professionnels avec des métiers nouveaux, (éducateur.trice sportif.ve, assistant.e social.e, Conseiller.e en Economie Social.e et familiale, animateur socio-culturel), favoriser les accueils collectifs pour accentuer le travail de socialisation, tout en renforçant la mobilité pour étayer la pratique des accompagnants (parent(s), AF, AF relais, aidant familiaux, institut.eur.trice...).

LE PÔLE MILIEU OUVERT

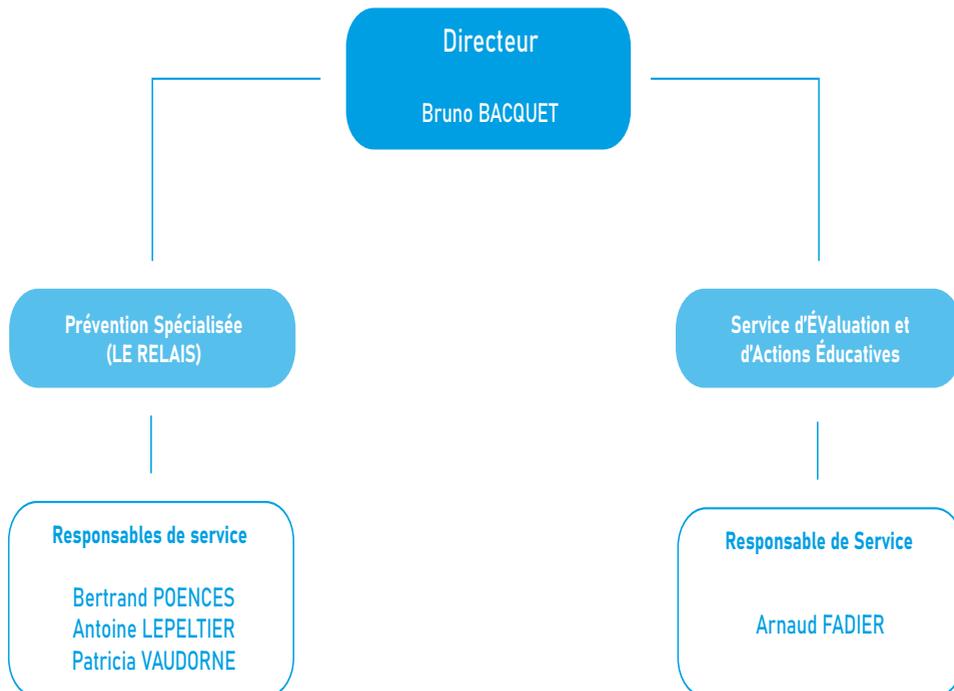


Éditorial

Le Pôle Milieu Ouvert (PMO), est inscrit dans le champ d'intervention de la Protection de l'Enfance.

Ainsi, la mission de Protection de l'Enfance s'exerce en **Prévention Spécialisée** dans une approche territoriale de prévention auprès des jeunes et des familles (hors mandat nominatif), et pour le **SEVAE** en termes d'évaluation des dangers ou des risques de danger pour les mineurs (Contractuelle avec la famille et le département avec les EEC ou sous mandat du juge pour enfant avec les MJIE).

Pour autant, la recherche d'adhésion des jeunes et des familles, leur expression et leur participation, la conscientisation de leur situation et le développement de leurs ressources constituent les ressorts de l'intervention développée par les professionnels des 2 services.



LES CHIFFRES



53 professionnels dont

Des cadres
Des psychologues
Des travailleurs sociaux
Des administratifs

répartis en **2 services** et
3 dispositifs (PS, MJIE, EEC)

1 508 jeunes accueillis
ou accompagnés en 2023



LE SERVICE D'ÉVALUATION ET D'ACTIONS ÉDUCATIVES (LE SEVAE)

Parc d'affaires la Bretèche
Bât A3 35760 Saint-Grégoire

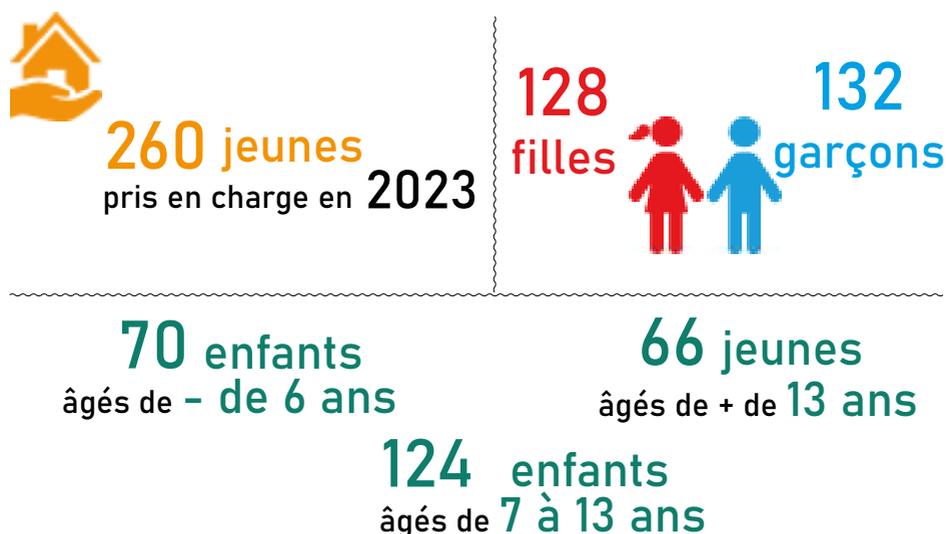
Au titre de la Protection de l'Enfance, **le SEVAE** exerce des mesures d'évaluation, soit :

- 250 MJIE (Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative) dans le cadre judiciaire
- 20 EEC (Évaluation Éducative Contractuelle) dans le cadre administratif pour le Conseil Départemental.

Les mesures d'une durée de 6 mois visent à évaluer les dangers ou risques de danger pour l'enfant. Les grands principes dynamiques de l'évaluation sont la démarche interdisciplinaire, les droits des usagers et le contradictoire.

A l'issue de la mesure, un rapport assorti de préconisations est remis au prescripteur.

Nombre d'enfants en activités MJIE et EEC consolidé



FOCUS

Suite à un long travail de réflexion engagé depuis 2022 avec les services de la PJJ sur le constat partagé d'un déficit capacitaire structurel en Ille et Vilaine concernant la réalisation de MJIE, une augmentation significative de 40 mineurs accompagnés a été accordée par la PJJ et s'est concrétisée par une mise en œuvre opérationnelle en octobre 2023. Ainsi, ce sont désormais 290 mineurs et leurs familles qui sont accompagnés par le SEVAE en assistance éducative dans un cadre judiciaire.

Cet accroissement d'activité dans une période de restriction budgétaire globale est à souligner. Ainsi, le SEVAE se voit renforcer en termes de ressources humaines sur les dimensions d'encadrement de proximité, de service administratif, d'accompagnement socio-éducatif et psychologique afin de mener à bien cette mission d'évaluation. A cela s'ajoute l'ouverture d'un nouveau local situé sur le Parc d'affaires de la Bretèche à Saint Grégoire à proximité des locaux actuels du SEVAE. Cette extension a pour finalité notamment de mieux accueillir les personnes accompagnées et d'offrir aux professionnels des espaces de travail adéquats et multiformes. Une expérimentation est d'ores et déjà engagée et sera évaluée au premier semestre 2024.

Le projet de traité de fusion engagé entre l'ADSEA22 et la SEA35 s'est poursuivie en 2023 conformément aux souhaits des deux associations. Des propositions conjointes et concrètes ont été portées auprès de la PJJ d'une part et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor d'autre part. Les retours de ces institutions sont attendus pour le premier trimestre 2024 et viendront confirmer ou infirmer la faisabilité de ce projet.

Une rencontre avec le personnel du greffe du Tribunal pour Enfants de Rennes s'est réalisée en avril 2023 dans les locaux du SEVAE. Ce temps de partage a permis notamment de favoriser l'interconnaissance entre nos services afin de faciliter et harmoniser les modalités de travail opératoires qui sont en œuvre entre nos services. C'est ainsi que les 6 greffières du TPE de Rennes ont pu travailler conjointement avec les professionnels du SEVAE et notamment avec le service administratif du SEVAE. Il a été convenu que ce temps de régulation entre nos services puisse se répéter régulièrement.

Une proposition de rencontre formelle portée conjointement par le SEVAE et TY LIAMM, a permis la venue des Juges des enfants du TPE de Rennes en décembre 2023 sur le site de la Bretèche, dans l'objectif de consolider autant que possible les liens entre les magistrats et nos services. A l'issue de cette rencontre, le constat partagé de renforcer l'articulation entre nos services et les magistrats est souligné afin de favoriser l'adaptabilité de nos services à la singularité des besoins de l'enfant et de sa famille.

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

ZA la Hallerais 8 allée du Blosne
35770 Vern-sur-Seiche

La Prévention Spécialisée est une mission de Protection de l'Enfance relevant de la compétence de Rennes Métropole. C'est une action socio-éducative en direction des jeunes et des groupes de jeunes âgés prioritairement de 11 à 21 ans en risque d'inadaptation sociale ou en voie de marginalisation. Elle se caractérise par le fait d'aller vers les jeunes, sans mandat nominatif, dans leur milieu de vie.

Ainsi, par une présence régulière sur l'espace public, les «éducateurs-trices de rue» établissent une relation de confiance avec les jeunes en leur garantissant l'anonymat et en leur laissant le choix d'adhérer à un accompagnement éducatif mutuellement défini. L'accompagnement portent sur des domaines qui s'étendent de la scolarité à l'insertion sociale et professionnelle, de l'accès au loisir à la santé et aux droits, etc. Ancrée sur un territoire et travaillant en réseau, la Prévention Spécialisée agit sur la durée.

Issue des valeurs de l'éducation populaire, elle vise l'émancipation et l'autonomie des individus et des groupes.

 **1308 jeunes**
pris en charge en
2023

529 filles  **779 garçons** 

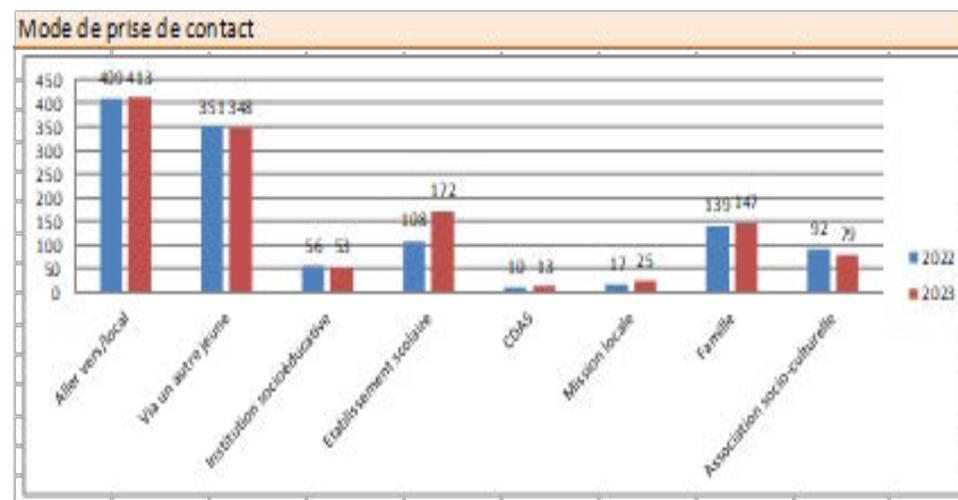
Les plus de **16 ans** re-présentent **773** jeunes
soit **59 %**

 **+ de 2000 jeunes**
connus & en contact avec
les équipes éducatives

FOCUS

Les projets et évolutions :

- Le renouvellement de la convention avec Rennes Métropole a pris appui sur les démarches d'évaluation et de prospective des projets trisannuels des équipes mis en partage avec les élus et techniciens de la ville de Rennes et de Rennes Métropole. En complément, des espaces de concertation ont été développés avec les représentants de la Ville de Rennes, de Rennes Métropole et des CDAS. Ainsi, co-écrite la convention a été renouvelée pour 6 ans ce qui permet d'accompagner dans une perspective temporelle l'évolution des besoins des publics, des territoires et d'initier de nouvelles approches.
- Le projet expérimental « Aller vers » sur 7 communes de la Métropole co-porté par un collectif de 3 associations s'est développé en année pleine. Les évaluations successives ont été positives au regard des retours des communes et des effets produits. A l'épreuve de cette expérimentation, le service a élaboré une approche méthodologique à la fois structurante et modulable qui permet des adaptations à de nouvelles collectivités mais aussi de répondre à l'ambition du projet Métropolitain en faveur des jeunes. La question de la pérennisation est mise en partage et d'ores et déjà Rennes Métropole a souhaité prolonger l'expérimentation jusqu'au 31/12/2023.
- A compter d'octobre, la mise en place des Binômes de la Prévention Spécialisée (éducateurs et médiateurs) a abouti à la création de 4 postes éducatifs (sous CDD) en renfort sur les équipes de Maurepas et Villejean. Un important travail d'organisation interne a été opéré ainsi que de coordination avec OPTIMA (médiateurs). De fait, les capacités d'action se trouvent augmentées significativement à la fois auprès des publics (besoins), des établissements scolaires mais aussi auprès des acteurs et dispositifs sur les territoires, elles permettent également des innovations et expérimentations.





LE PÔLE PRÉCARITÉ INSERTION

Éditorial

Le Pôle Précarité Insertion (PPI), créé en 2005, offre des services diversifiés et complémentaires aux personnes sans-abri, sans résidence stable et en situation de grande précarité et/ou détresse sociale.

Le Pôle offre des prestations d'accueil, de mise à l'abri / hébergement d'urgence en journée et la nuit, d'évaluation, d'information, d'orientation, de coordination et d'accompagnement vers et dans le logement, ainsi que vers l'accès aux droits : domiciliation, premières nécessités, ressources, santé, logement, emploi...

L'ensemble de ses 10 dispositifs vise l'inclusion sociale de la personne par le logement, et contribuent à la veille sociale.



COORUS APPARTE
LOJI ADEL
CAO antenne SIAO

Accueils de jour : PUZZLE - HEOL

Points santé

Election De Domicile - SKOAZELL

Responsable de service
Marine GOBY CAMERA

Responsable de service
Charles PIOLET

LES CHIFFRES



37 professionnels dont

- Des travailleurs sociaux
- Des administratifs
- Des cadres
- Des professionnels de la santé
- Des maîtresses de maison
- Des agents techniques

10 dispositifs

COORDINATION ACCUEIL ORIENTATION (CAO) - ANTENNE SIAO

Rue de la Barbotière
35000 Rennes

Le dispositif Coordination Accueil et Orientation (CAO) - Antenne SIAO assure, en complémentarité des accueils de jour et de nuit, le premier accueil physique de toute personne isolée, en couple ou en famille, en situation d'errance et relevant du droit commun. Elle a pour missions d'évaluer, informer, proposer des orientations et accompagner les personnes. Son statut de CAO l'invite également à contribuer à la veille sociale du territoire et à coordonner les acteurs au service du parcours d'inclusion des personnes concernées. Depuis cette année, la CAO – Antenne SIAO endosse le rôle de coordination départementale pour la régularisation des parcours résidentiels des publics sortant d'incarcération ou placés sous-main de justice. »



1 876 personnes
accueillies ou
accompagnées en **2023**



13 432
interventions

soit **1 119 interventions**
par mois

Les interventions du service sur les temps de permanence :

1 911 rendez-vous effectués

Rendez-vous d'accompagnement :

1 193 entretiens effectués

Réorientations : **159** réalisées

Les temps d'instructions sur dossier et

travail partenarial : **4 026** actions menées

L'année 2023 a vu une augmentation conséquente de son activité :

- 13 432 interventions contre 10728 en 2022 ;
- Instructions CHRS : 63 demandes déposées et finalisées (221 rendez-vous ont été proposés contre 192 en 2022 et 140 en 2021) ;

Cette croissance se nourrit notamment d'une forte proportion de personnes salariées ou intérimaires dont l'unique problématique est une absence de logement. Le service se questionne sur l'intérêt d'un accompagnement spécialisé à destination de ce public autonome.

Parallèlement, nous continuons de constater une baisse de fréquentation des publics en grande précarité, ayant peu d'autonomie dans leurs démarches, qui se retrouvent en difficulté pour accéder au fonctionnement actuel des permanences de la CAO. Le public cible (profil 3 et 4) de la CAO ASIAO reste à seulement 52%, découragé par la file d'attente ou tout simplement en incapacité d'arriver bien avant les heures d'ouvertures pour y prendre une place garantissant l'accès au service.

En tel contexte, cette année 2023, nous avons poursuivi notre travail visant une évolution du fonctionnement du dispositif en réponse au souhait d'améliorer les conditions d'accueil du public et de travail des salariés. Les fonctions de médiation et de régulation (deux fonctions créées sur ces dernières années) répondent aujourd'hui à cet objectif et permettent en outre une optimisation – efficience de fonctionnement des dispositifs concernées (CAO ASIAO, EDD et Skoazell).

Si cette évolution nous a permis d'anticiper et de faire face à l'augmentation du flux d'utilisateurs sur la CAO-antenne SIAO (plus value objectivée sur une approche quantitative), nous mettons aujourd'hui au travail la visée qualitative de réduction au non recours des publics les plus démunis. C'est donc par le développement d'actions et de réflexions partenariales sur le travail « hors les murs », sur « l'aller-vers » que nous souhaitons faire évoluer nos pratiques d'accompagnement et ainsi combattre cette tendance au « non recours ».

En fin d'année 2023, début d'année 2024, nous avons été officiellement informés de la création d'un GIP SIAO en lieu et place du GCSMS actuellement actif. Cette création est projetée pour le mois de juillet 2024. Cette évolution juridique s'accompagne d'une volonté de transfert des contrats de travail de professionnels du travail social intervenant sur les antennes, des associations aujourd'hui porteuses vers le GIP ; ce pour la fin d'année 2024. Les salariés sont informés et seront accompagnés tout au long d'année.

En tel contexte, nous tenons à rappeler que le dispositif reste pro-actif, à la recherche d'une offre de service toujours plus en adéquation avec le public cible.

SKOAZELL

Rue de la Barbotière
35000 Rennes

Skoazell est un dispositif géré par le Pôle Précarité Insertion de la SEA 35 qui permet l'instruction de demandes d'aides financières. Il a été créé en octobre 2015, suite à une demande du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine.

Il s'agit de subvenir aux besoins primaires des familles avec enfants mineurs, sans droit à ressources, au titre du code de l'action sociale et des familles.

Depuis février 2016, SKOAZELL accueille également les personnes majeures, seules ou en couple, sans titre et sans droit à ressources, sur délégation du CCAS de la ville de Rennes.



4 373 personnes
accueillies en **2023**



5 278
sollicitations
de ménages

2 020 ménages reçus en 2023.

Situation d'hébergement des ménages

115: **428** ménages

Hébergement solidaire : **1 148** ménages

squat : **98** ménages / rue : **157** ménages

caravane : **56** autres : **123**

Depuis ces dernières années, l'activité de SKOAZELL est en constante augmentation et atteint, à moyen constant, les limites de ses capacités d'intervention.

- En 2017, après deux ans de fonctionnement le dispositif recensait 837 ménages reçus en RDV,
- En 2023, on recense 2020 ménages reçus par un travailleur social,
- En 7 ans d'existence du service, on constate une augmentation de 144% de ménages ayant bénéficié d'un RDV.

L'association porte des propositions d'amélioration du service auprès des financeurs à moyens constants ou avec augmentation de crédit que nous souhaitons travailler en 2024.

Enfin, il était prévu que SKOAZELL déménage en décembre 2023. Le bâtiment devant être rasé dans le cadre d'un projet immobilier. Les travaux ayant été retardés, le déménagement du service SKOAZELL a été repoussé jusqu'en décembre 2024. Nous travaillons à un relogement accessible en transports en commun et proches des structures vers lesquelles nous orientons les bénéficiaires du service ou rue Barbotière si le transfert de la CAO au sein du GIP se fait au 31 décembre 2024.



Homme
seul



Femme
seule



Homme
avec enfants



Femme
avec enfants



Couple
avec enfants



Couple
sans enfant

Typologie du public accueilli

ÉLECTION DE DOMICILE (EDD)

Rue de la Barbotière
35000 Rennes

Élection De Domicile est un service ouvert depuis le 03 Janvier 2005.

Dans le cadre des dispositions de la loi de lutte contre les exclusions, l'EDD permet aux personnes de disposer d'une adresse administrative et de recevoir du courrier. Il a pour effet l'accès à certains services de protection sociale (RSA, aide médicale, aides facultatives du C.C.A.S.) et de ne pas perdre totalement contact avec les proches (familles et amis).

 **2 578 personnes**  **23 454 passages**

domiciliées en **2023**

soit une moyenne de
120 passages par
jour

2 064
domiciliations en cours
de validité



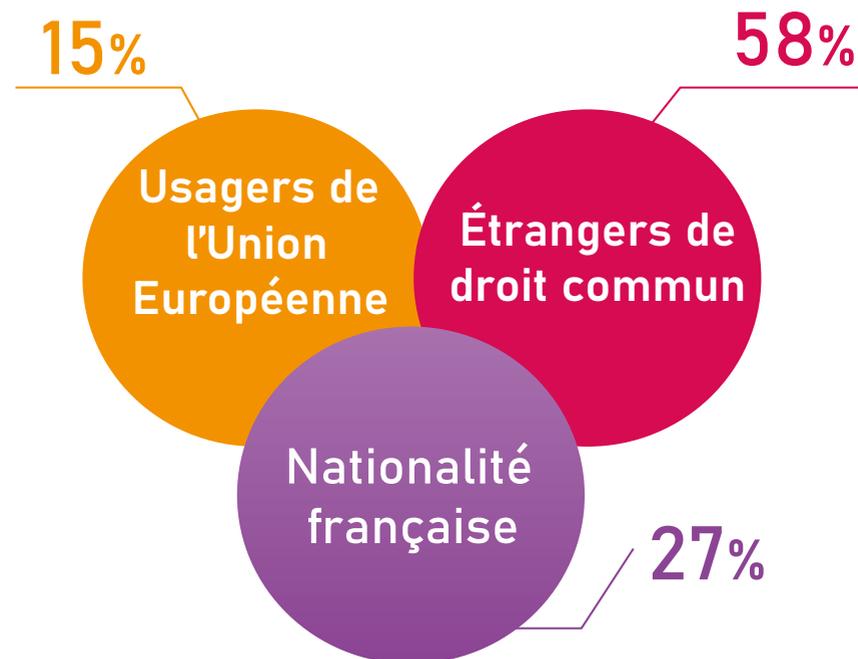
62 934 courriers
soit une moyenne de
5 244
par mois

1 329 domiciliations
résiliées

Un dialogue constructif avec notre financeur nous a permis de maintenir :

- Des délais d'inscription et de renouvellements autour de 4 semaines (contre 8 semaines sur un fonctionnement à 3 professionnels),
- Des délais d'attribution des domiciliations demandées en urgence par mail de partenaires pour des personnes n'étant pas en capacité de se présenter (personnes hospitalisées...),
- La mise en œuvre d'entretiens en matinée pour une vingtaine de personnes : prise de rendez-vous pour une inscription ou un renouvellement ou toute autre demande (résiliations, procurations ou attestations de moins de 3 mois...),
- Une qualité d'entretien en face-à-face, de 30 min en moyenne pour l'ouverture d'une élection de domicile. Ce temps imparti permet entre autres de mener des entretiens au plus près de ce que prévoit l'article D. 264-2 du CASF et d'apporter des réponses aux questions que peuvent parfois se poser les bénéficiaires. Nous en sommes ainsi en mesure de mieux les orienter. Avec ce temps supplémentaire nous apportons en outre une meilleure lecture de notre règlement de fonctionnement qui a été repensé au cours de l'année 2022. L'organisation actuelle à 3 professionnels est au bénéfice des bénéficiaires et des salariés en activité.

Typologie du public accueilli



PUZZLE : ACCUEIL DE JOUR

Rue de la Barbotière
35000 Rennes

Puzzle est un accueil de jour pour personnes majeures sans domicile fixe. Il a pour mission d'accueillir de façon anonyme, d'informer et d'orienter les personnes vers les services administratifs et associations. C'est également un lieu d'accueil informel et convivial permettant aux personnes de se ressourcer, de se reposer et d'accéder à l'hygiène.

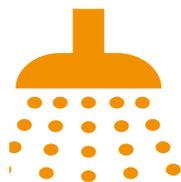
 **6.9%**
de femmes

93.1% 
d'hommes

 **15 678**
passages
soit **42** passages
par jour

 **1 492**
tournées de
machine à
laver

8 168
douches

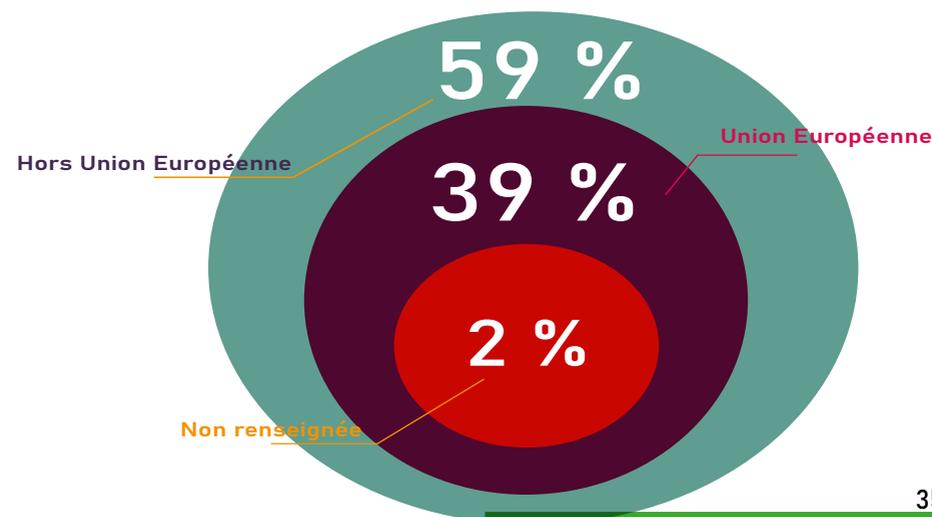


25-44 ans
tranche d'âge la
plus représentée
(64.75%)

L'accueil de Jour Puzzle a mené sa mission et renforcé sa place et sa nécessité sur le territoire rennais. L'équipe a su adapter les modalités d'accueil au besoin des personnes et accueillir des professionnels des autres secteurs au service de la transversalité. L'activité de Puzzle reste conséquente au fil des années, avec une majorité d'hommes accueillis. Cette année 2023 a encore démontré tout l'intérêt de notre dispositif dans la ville de Rennes. L'augmentation de fréquentation et l'augmentation de l'utilisation des services montrent que le service est reconnu par les usagers.

L'enjeu majeur à venir est la réhabilitation des locaux qui présente une vétusté importante à l'origine de risques sanitaires et physiques pour les personnes accueillies et les salariés. Un projet architectural a été pensé au cours de l'année 2021. En début d'année 2022, nous avons été informés d'une possible prise en charge des travaux par des financements dédiés provenant de la DIHAL. Pour ce faire, les travaux devaient être engagés d'ici la fin de l'année 2023 en lien avec les financeurs et le propriétaire « Ville de Rennes ». Il nous revient donc d'engager ce nouveau projet. L'année 2024 sera l'année du début des travaux de réaménagement de Puzzle. La réhabilitation permettra de créer et réaménager plusieurs espaces. Deux espaces douches bien distincts pour les hommes et les femmes donneront plus d'intimité à ces dernières et offriront un espace plus sécurisé ; ce lieu pourra être un accueil complémentaire à l'accueil de jour Heol pour les femmes. La nouvelle borne d'accueil offrira la possibilité de mieux surveiller les allers et venues, les passages à l'infirmerie et l'accès aux douches femmes. Un espace « numérique & informations » sera créé proche de la borne pour permettre d'orienter au mieux les personnes et faciliter l'accès au numérique. Les machines à laver et les sèche linges se trouveront dans une pièce fermée pour limiter le bruit provoqué par celles-ci. La création d'un espace propre aux salariés, inexistant à ce jour est prévu. Sur l'extérieur la rampe d'accès PMR sera remplacée par un élévateur, ce qui donnera la possibilité d'aménager la cour pour les personnes accueillies. Les travaux devant initialement commencer le 02 janvier 2024, l'accueil des usagers a été suspendu au 22 décembre 2023.

Origine du public accueilli



LES POINTS SANTÉ

Rue de la Barbotière
35000 Rennes

3 avenue monseigneur Mouezy
35000 Rennes

Les Points Santé permettent aux personnes en situation de précarité et éloignées du soin de bénéficier d'une écoute sur les besoins en santé et d'offrir des soins de premières nécessités. Cet apport de soins constitue alors une porte d'entrée pour orienter / accompagner la personne vers les dispositifs de droits communs.

319 personnes

accueillies ou
accompagnées en
2023

25-44 ans

tranche d'âge la plus
représentée (54%)

Puzzle

 **10%**
de femmes

90%
d'hommes 

Heol

 **69.3%**
de femmes

21.3% 
d'hommes
9.4 % non renseigné

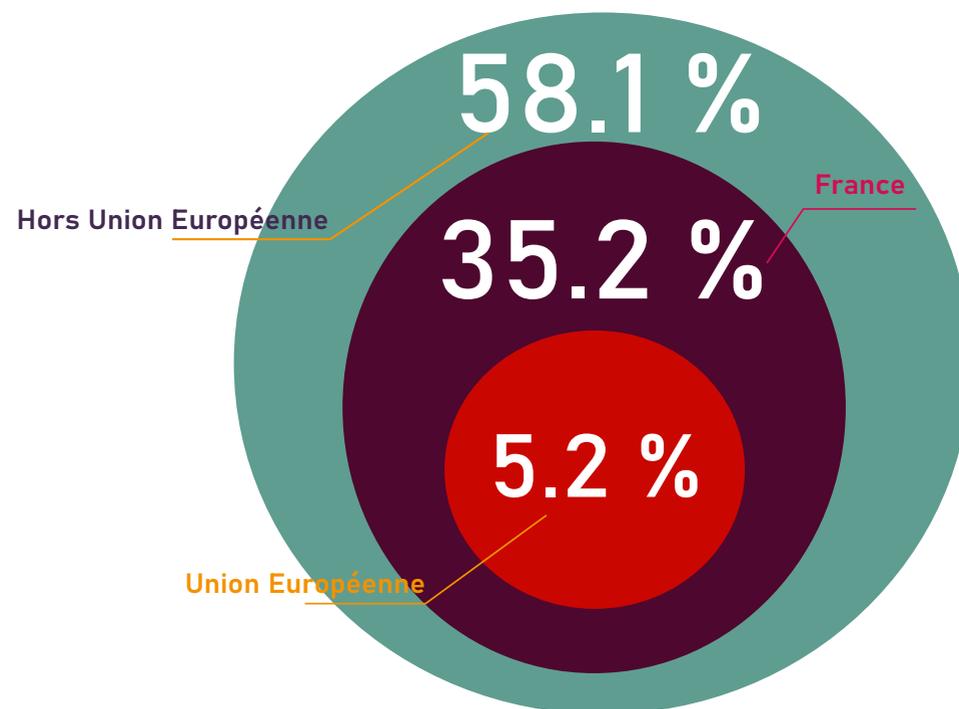
Point santé :

L'année 2023 a été marquée par deux temps forts, à savoir l'inauguration de l'accueil de jour HEOL et son point santé et la réédition de la journée santé courant novembre 2023. Dans ce contexte, l'équipe des points santé s'est inscrite dans un processus de valorisation de l'offre santé par la recherche de maillage territorial et d'interconnaissances entre les acteurs du secteur social, acteurs du secteur médical et acteurs associatif. L'équipe des points santé est attentive à se montrer forte de propositions en participant à la réflexion autour de projets collectifs pouvant répondre aux problématiques rencontrées par les publics en situation de précarité ou les professionnels du social des différents territoires bretons.

L'action Korzeam a permis d'ajouter une complémentarité des dispositifs dans les champs du soin et du médico-social. Favorisant le bien être comme porte d'entrée à la relation, nous n'avons pu constater que le bienfait de ce type d'action auprès du public féminin en grande précarité.

Les travaux de réhabilitation de l'accueil de jour Puzzle commenceront en janvier 2024. Durant cette période, les équipes accueilleront les usagers à l'ADN Chéreau pour permettre une continuité de prise en charge.

Origine du public accueilli



HEOL ACCUEIL DE JOUR (DISPOSITIF HIVERNAL)

3 avenue monseigneur Mouezy
35000 Rennes

L'origine du projet émane d'une réflexion entre acteurs sociaux du département, sur le manque de structures d'accueil à destination des familles avec enfants, sans hébergement ou sans hébergement stable. Il en a résulté la création d'un dispositif d'accueil de jour en faveur de ce public.

HEOL accueille dans l'anonymat les familles (personnes seules ou en couple) avec enfants mineurs ainsi que les femmes seules, femmes enceintes, sans abri ou sans domicile fixe, sans discrimination liée au sexe, à la nationalité, à la religion, aux idées politiques ou à la condition sociale. Initialement ouvert l'hiver 2013 rue Papu, dans les locaux du CHU l'Abri et dénommé « le 61 », l'accueil de jour migre en octobre 2020 sur le site de la Motte Baril, et change de nom : **HEOL**.



166 ménages



6 099 passages

accueillis ou accompagnés
en **2023**

sur 311 jours
d'ouverture

228 enfants dont :

- **27 enfants de moins de 3 ans**
- **201 enfants de 4 à 17 ans**

L'accueil de jour HEOL, sur cette année 2023 a accueilli 111 ménages différents et totalisé 6099 passages sur 311 jours d'ouverture. 75% de ces ménages sont des couples avec enfants et 82.9% sont d'origine hors Union Européenne. Plus de 50% des ménages étaient à la rue ou en squat au 1er accueil.

Outre, les temps d'ouverture « public », les professionnels bénéficient le mardi d'une « après-midi administratives » : création et développement du partenariat, écriture des projets, construction des outils informatiques, achats utiles au fonctionnement et à l'aménagement de l'accueil de jour.

Une réunion de service hebdomadaire de 3h est également programmée le matin.

L'activité ici présentée témoigne de l'utilité de l'accueil de jour HEOL sur le territoire :

- Un temps de répit apporté aux familles sans abri,
- L'accueil de familles avec des enfants très jeunes, favorisant un bon développement pour ces derniers,
- La pérennisation des actions collectives permettant de rompre plus durablement avec l'isolement,
- Une pérennisation du dispositif sur le territoire, favorable à la structuration de l'évaluation des besoins de la population et des relations partenariales, en réponses aux situations complexes et/ou préoccupantes.
- Un premier niveau d'évaluation en vue d'accompagner dans la mesure du possible l'inclusion sociale.

HEOL souhaite continuer de s'inscrire dans cette dynamique de parcours afin de répondre au mieux aux personnes en situation de sans-abrisme.

Les financements accordés en 2023 (du 1er janvier au 31 mars) pendant la période hivernale ont permis une ouverture de 4 journée par semaine (Matin et après-midi). Période des mois d'Avril, Mai, Juin, ouverture de 4 après-midi par semaine (du lundi au jeudi). Suite au transfert des centres d'hébergement d'urgences MAYA et Abri en Juin 2022, l'équipe d'HEOL et puzzle ont fusionné ce qui impliqua un changement d'horaires d'ouverture d'Heol. Dorénavant, l'accueil de jour est ouvert tous les jours sauf le mardi, de 9h30 à 12h00 et pendant la période hivernal (du 1er décembre 2023 au 31 Mars 2024) du lundi au vendredi excepté les mardis, de 13h15 à 17h45.

L'association souhaite poursuivre le développement des missions de l'accueil de jour Héol, proposer un accueil à la journée sur l'année complète et de retrouver des financements pour la mission Korzéam.

L'association et ses professionnels auront à cœur de poursuivre l'accueil et d'engager une démarche de réflexion et d'innovation.

APPARTÉ

Rue de la Barbotière
35000 Rennes

APPARTÉ est un dispositif d'hébergement d'urgence de 31 places réparties au sein de 6 appartements diffus sur Rennes. Ce dispositif accueille des ménages, en priorité des familles, sans solution d'hébergement stable et adapté mais porteur d'un projet de relogement amorcé. Les ménages doivent avoir accès au droit commun, c'est-à-dire être de nationalité française ou disposant d'un titre de séjour, ou de l'union Européenne, ouvrant des droits.



98 personnes

accueillies ou accompagnées
en **2023**



90 %

de taux d'occupation

32 ménages

accompagnés dont
76 % de familles



75 %

des séjours durent
moins de **6 mois**



22 entrées



23 sorties

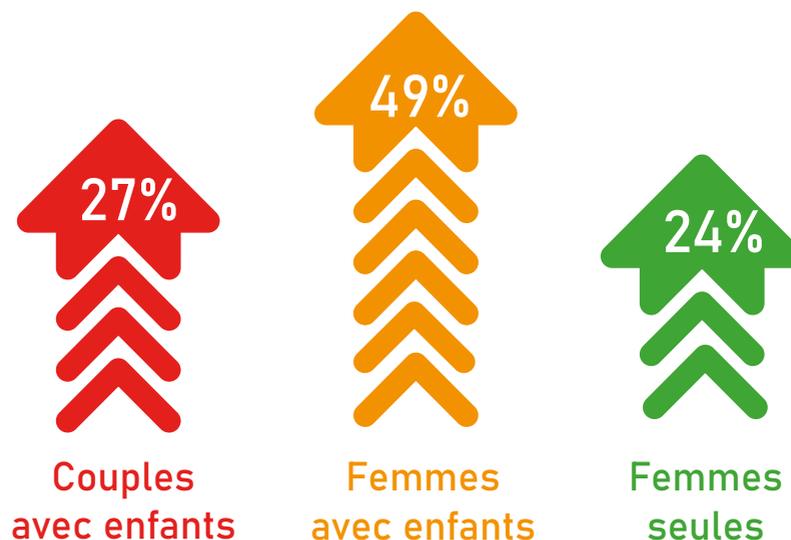
L'année 2023 a été marquée par une activité dense tant sur le plan des accompagnements menés, que de la recherche de logement. La solidarité intra dispositif et inter-dispositifs du PPI a permis à APPARTÉ de trouver la ressource pour fonctionner au mieux.

L'arrivée récente des professionnelles en poste (TISF, Maîtresse de maison et ES remplaçante) a offert un nouveau regard sur les pratiques, les outils et les accompagnements en cours. La dynamique à l'œuvre a permis de poursuivre le travail d'ouverture sur l'extérieur offert aux ménages et de soutenir des orientations en faveur de l'autonomisation des personnes.

Enfin, le poste de maîtresse de maison s'est développé au profit d'un suivi quotidien et précis des logements occupés, et d'un accompagnement renforcé des ménages dans le développement des capacités à habiter.

L'année 2024 devra permettre de soutenir la construction d'une dynamique de collaboration en faveur du projet des personnes accueillies et accompagnées. Il s'agira également de finaliser la révision des outils de projet dans une démarche qualité menée à l'échelle associative et d'affiner la coordination entre les trois fonctions présentes sur le dispositif.

Typologie du public accueilli



COORUS

Rue de la Barbotière
35000 Rennes

COORUS est un dispositif d'hébergement d'urgence qui accueille 75 personnes hébergées sur 15 logements mis à disposition par les villes de Rennes, Betton et Thorigné fouillard.

Il trouve son origine dans les différentes initiatives prises par l'Etat, le Conseil Départemental, Rennes Métropole (RM), la ville de Rennes et le réseau associatif du territoire rennais, représenté par les associations caritatives et de réinsertion sociale.

Ces acteurs cherchent à organiser l'hébergement et l'accompagnement sur le territoire de Rennes Métropole de ménages migrants sans solution d'hébergement.

 **80 personnes**
accueillies ou
accompagnées en **2022**

34 ménages
accompagnés
32.4% des ménages
accompagnés
relèvent de soins

 **31**
femmes
13
hommes 
36 enfants

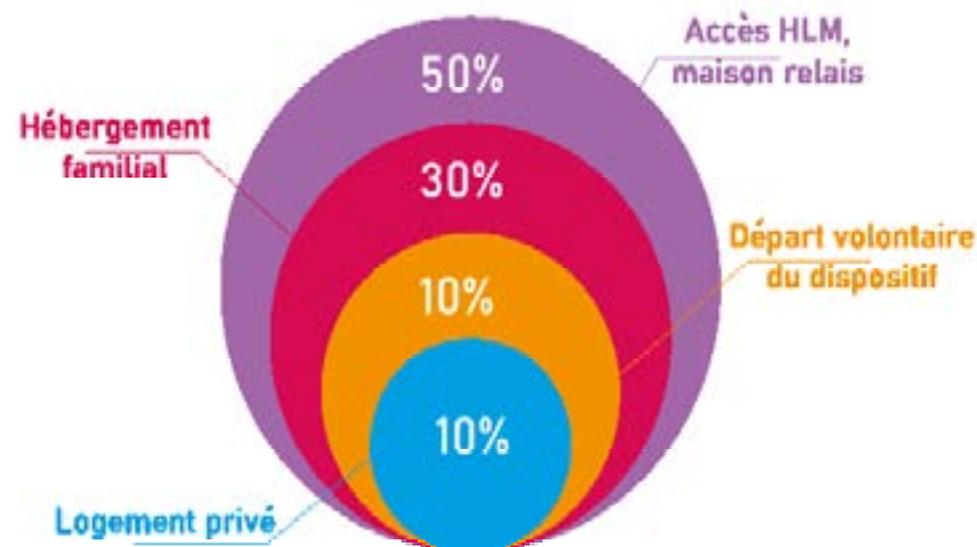
- 30 ans
tranche d'âge la plus
représentée (43%)
suivie des
40 à 50 ans
(23%)

L'année 2022 s'est inscrite dans la continuité de 2021 :

- **La durée moyenne de séjour a légèrement augmenté** bien que le dispositif COORUS témoigne d'une rotation constante des ménages ;
- Comme les deux dernières années, **le nombre d'orientations sur le dispositif est supérieur à la capacité d'accueil**. Afin de garantir la transparence et de faciliter l'accès au dispositif et le traitement des demandes d'entrée, la commission d'admission communique sur les disponibilités au fur et à mesure ;
- **L'impossibilité d'accueillir plus de ménages accompagnés pour raison de santé** est comme en 2021, un élément marquant de l'année 2022. Le nombre de ménages accueillis actuellement dépasse la limite définie dans la convention de 2016 et représente la moitié des demandes d'admission.

Enfin, une communication de Rennes Métropole et la Ville de Rennes relative au Programme Hospitalité déployé sur le territoire place COORUS dans l'incertitude en cette fin d'année. La SEA35 a d'ores et déjà affirmé son souhait de poursuivre le portage de ce dispositif à condition que le financement alloué permette de poursuivre l'accompagnement nécessaire.

Motifs de sortie du dispositif



LOGEMENT JEUNES INSERTION (LOJI)

Rue de la Barbotière
35000 Rennes

Le dispositif **LOJI** accueille et accompagne 21 jeunes de 18 à 30 ans, en situation de précarité et de risque d'exclusion dans 17 logements (résidence habitat jeunes, résidence sociale, studios...). Cette action s'adresse à des jeunes très démunis, sans domicile fixe (sans abri ou sans résidence stable), orientés par la CAO, Puzzle, la Mission Locale, la Prévention Spécialisée et d'autres partenaires (CDAS, CHGR...).



23 ménages
accompagnés
dont 1 enfant



Entre
12 & 24 mois
durée moyenne d'un
séjour

22-24 ans

tranche d'âge la plus représentée (17)

Au cours de l'année 2023



11 entrées



11 sorties

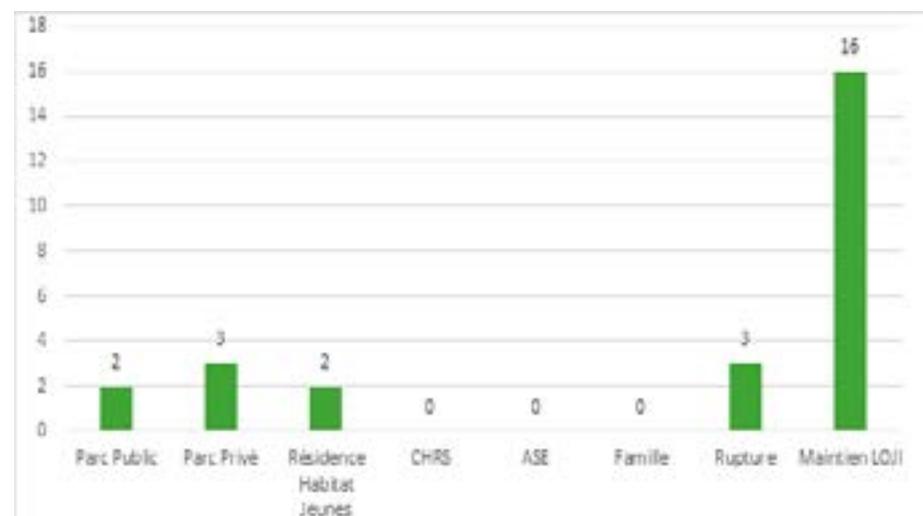
Le territoire semble vouloir s'engager sur deux thématiques fortes : l'insertion des jeunes et la politique du logement d'abord. L'expérience acquise sur le pôle autour de ces deux thématiques notamment au travers du dispositif du LOJI conduit naturellement l'association à s'engager dans cette dynamique, tant dans les réflexions menées que dans la projection de réponses concrètes.

En fin d'année 2022, nous avons pu travailler avec l'association l'Abbé Pierre afin de définir les besoins d'accompagnement des jeunes présentant une dysphorie de genre sur la Métropole Rennaise, ayant ou non engagé une transition de genre. Nous souhaiterions disposer de places spécifiques pour ce public et mettre en place un accompagnement adapté afin de rompre l'isolement et de travailler sur un parcours médico-social adapté. Cette complémentarité permettrait une augmentation des places et du temps de travail social supplémentaire. Ce projet n'a pu aboutir sur 2023 mais nous souhaiterions poursuivre la réflexion sur 2024.

Nous percevons ici une dynamique engagée sur la création de projet avec les usagers.

Aussi, nous souhaiterions que cette année 2024 nous permettent, financeurs et partenaires, de travailler ensemble sur le développement du dispositif LOJI et la projection de nouvelles réponses adaptées aux publics et au territoire.

Situation du logement



ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT (ADEL)

Rue de la Barbotière
35000 Rennes

Le dispositif **ADEL** est un service d'accompagnement social vers et dans le logement, créé en 2009, pour les personnes à la rue ou sortantes de structures d'hébergement temporaire. L'accompagnement vise une insertion globale à partir de la question du logement, en réponse aux problématiques d'accès aux droits (santé, formation...). ADEL est conventionné pour réaliser 28 mesures à l'année.



35 ménages
accompagnés



10 sorties du
dispositif ADEL

36-45 ans
tranche d'âge la plus
représentée (34.3%).
Aucune personne
accompagnée n'a plus de
66 ans

Une durée
d'accompagnement
supérieure à
24 mois

2023 aura été une année riche, d'ouverture et de développement pour le dispositif ADEL.

L'arrivée d'un nouveau membre dans l'équipe a permis de poser un nouveau regard sur l'activité et de développer une nouvelle dynamique d'équipe.

La mise en œuvre d'actions collectives a favorisé la réponse à un besoin d'accompagnement différent proposant des modalités hors les murs qui facilitent le lien et le partage.

L'AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) et l'ADL (Accompagnement Dans le Logement) sont des missions dont la nécessité n'est plus à prouver. La SEA35 a donc travaillé avec l'équipe d'ADEL à une **évolution du service afin de diversifier et de renforcer le dispositif** par le biais d'un **rapprochement avec l'Office Public HLM ARCHIPEL Habitat** dans le cadre du FNAVDL, par le biais du dispositif ADEL. Une convention de partenariat a été validée début 2023. L'objet de la convention porte sur un **projet de 20 mesures d'accompagnement social** dont le cadre spécifique sera détaillé et communiqué en temps voulu. **ACCEL a vu le jour. Son action sera reconduite en 2024.**

Typologie du public accueilli



**Hommes
seuls**



**Femmes
seules**



**Mères seules
avec enfants**

Nos financeurs

ARS : Agence Régionale de Santé
CD 35 : Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine
DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fondation Abbé Pierre
Rennes Métropole
Ville de Rennes - CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Nos partenaires

AIS 35 : Association pour l'Insertion Sociale
AIVS : Agence Immobilière à Vocation Sociale
ALFADI : Association humanitaire d'entraide sociale
ANPF : Association Nationale des Placements Familiaux
APASE : Protection de l'enfance, protection des majeurs, accompagnement social
APE2A : Association pour la Promotion de l'Enfance, de l'Adolescence et de l'Adulte
ARASS : Association pour la Réalisation d'Actions Sociales Spécialisées
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
ASFAD : Soutien aux femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales
Association « Le Goéland » : Action sociale sur le pays de Saint Malo
Association l'ESSOR : Actions éducatives et d'accompagnement en faveur des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, ainsi que de leurs parents

Association Saint Benoit Labre : Acteur de la solidarité du territoire vient en aide aux sdf à Rennes

CDAS : Centre Départemental d'Action Sociale

CHGR : Centre Hospitalier Guillaume Régnier

CNAEMO : Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert

CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant

CNDPF : Carrefour National des Délégués aux Prestations Familiales

CNLAPS : Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée

COALLIA : Soutien au public les plus défavorisés

Conférence des Présidents

CRESS Bretagne : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité, FAS Bretagne et FAS Ille-et-Vilaine

FNAS : Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés

GCSMS SIAO 35 : Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Sociale - Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Les Amis Notre Dame du Roc : Hébergement et accompagnement éducatif de mineurs suite à mesure de placement

Les PEP Brétil'Armor : Pupilles de l'Enseignement Public

Maison des Enfants de Combourg : Accueil temporaire de mineurs en difficulté

MFU Saint-Grégoire : Organisme de formation dans les secteurs de la Maintenance des Bâtiments, de la Construction Paysagère et des Métiers de la Piscine

NEXEM : Syndicat employeur

POSABITAT : Champ d'action l'insertion sociale et professionnelle, avec pour principe de proposer un accueil temporaire

SA Hlm Les Foyers : Immobilier social

UNIOPSS : URIOPSS-Bretagne

Directeur de la publication

Philippe PORTEU de la MORANDIERE, Président de la SEA 35

Réalisation

Maquette : Véronique Letertre, Assistante de direction

Août 2023



La Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte en Ile-et-Vilaine
Parc de la Bretèche - Bâtiment A3
35 760 Saint-Grégoire

Téléphone : 02 99 77 31 13
sea-siege@sea35.org
www.sea35.org